CLUB HÔTE
GAMIN

LIEU
CENTRE RÉCRÉOAQUATIQUE
190, RUE MARIE CHAPLEAU,
BLANVILLE, QC, J7C 0E7

INSTALLATIONS
UN BASSIN DE 10 COULOIRS 25M

DATE LIMITE D'INSCRIPTION :
17 MARS 2025

COUPE DU QUÉBEC JUNIOR

28 au 30 mars 2025
GROUPE C

COMITÉ ORGANISATEUR

Direction de rencontre : Amélie Robitaille : info@gaminnatation.org

Responsable des inscriptions : Sophie Varfalvy : sophie.varfalvy@videotron.ca

Gestionnaire d'événement provincial FNQ : Manon Lincourt : manon.lincourt@hotmail.com

Responsable des officiel(le)s : Valérie Portelance : officiels@gaminnatation.org
Lien pour l'inscription des officiel(le)s : https://forms.gle/NdAn8vkJHS42NxHK8

Réunion des entraineur(e)s : Mercredi 26 mars à 20 h
Cliquez ici pour joindre la réunion

MAJ : 18 mars. 25

INFORMATIONS SUR LA COMPÉTITION

RÈGLEMENTS

- La Coupe du Québec Junior est sanctionnée par la Fédération de natation du Québec
- Les compétitions sanctionnées au Québec doivent respecter les règlements et les procédures suivants en tout temps :
    - Règlements de natation et paranatation – Natation Canada https://www.swimming.ca/fr/reglements-de-natation-canada/
    - Règlement de sécurité de la natation en bassin : https://fnq.ca/clubs-et-regions/reglements-de-securite/
    - Procédure de sécurité pour les échauffements en compétition de natation de Natation Canada : https://www.swimming.ca/wp-content/uploads/2023/09/procedures-de-securite-pour-lechauffement-en-competition-de-natation-canada-2020.pdf

ADMISSIBILITÉ DES CLUBS

- Chaque club participant à une compétition devra être membre en règle de la Fédération de natation du Québec.
- Conformément au Règlement de sécurité en bassin : afin qu'un club puisse participer à la Coupe du Québec Junior, l'entraineur(e) en chef doit avoir obtenu le statut « certifié » d'une des formations suivantes avant le début de la compétition :
    - Natation 201 – Entraineur groupe d'âge
    - Natation 301 – Entraineur senior

  Mesure d'exception : Cette règle ne s'applique pas dans le cas où l'entraineur(e) en chef est dans sa première année dans un rôle d'entraineur en chef.

ADMISSIBILITÉ DES ATHLÈTES

- Les athlètes doivent être inscrits conformément comme membre dans une catégorie compétitive à la Fédération de natation du Québec (ex : un athlète ayant le statut « confirmer compte » n'est pas un athlète inscrit conformément dans la base de données de Natation Canada).
- Les athlètes affiliés à des clubs de l'extérieur du Québec (non-membres de la FNQ) ne sont pas admissibles à cette compétition.
- Les athlètes affiliés avec le statut « sans-attache » à la suite d'une procédure de transfert pourront compétitionner dans la Coupe du Québec Junior avec le club vers lequel ils sont en attente de transfert. Toutefois, ils ne pourront remporter aucun point pour un club.
- Aucune catégorie spécifique au programme paralympique.
- L'admissibilité de l'athlète est calculée selon son âge au premier jour de la compétition.

Exclusion : Les athlètes qui participent à une Coupe du Québec Senior au courant de la saison. Les athlètes n'ayant pas participé à une Coupe du Québec Senior au courant la saison devront s'inscrire hors-concours pour les

épreuves dont ils ont les standards Coupe du Québec Senior à la date limite d'inscriptions. Ils n'auront pas accès aux pointages et aux finales pour ces épreuves.

ADMISSIBILITÉ DES ENTRAINEUR(E)S

- Chaque entraineur(e) participant à une compétition devra être membre en règle de la Fédération.
- Chaque club devra obligatoirement avoir un(e) entraineur(e) exclusivement dédié(e) à sa fonction d'entraineur durant une compétition. Un(e) entraineur(e) ne pourra donc pas compétitionner si celui(celle)-ci est le(la) seul(e) entraineur(e) présent(e) de son club.
- À moins de mesure d'exception détaillée dans le Règlement de sécurité de la natation en bassin, chaque club doit avoir en tout temps sur le bord du bassin un(e) entraineur(e) de statut « certifié » minimalement de la formation Natation 101.

CRITÈRES DE QUALIFICATION

CATÉGORIE D'ÂGE POUR LES ÉPREUVES INDIVIDUELLES ET RELAIS

- 13 ans et moins
- 14-15 ans
- 16-17 ans

QUALIFICATION DES ATHLÈTES

PÉRIODE DE QUALIFICATION

- La période de qualification est du **1er septembre 2023 au 17 mars 2025**.

CRITÈRES DE QUALIFICATION

- Avoir réalisé au moins 1 temps de qualification « Coupe du Québec Junior ».
- **1500m** : Par souci de conserver des durées de sessions raisonnables, un nageur qui n'a qu'un seul temps de qualification dans l'une ou l'autre des épreuves de 800m ou 1500m PEUT choisir de ne pas nager cette épreuve. Dans ce cas, il pourra choisir 5 épreuves bonus, selon les mêmes règles qu'énumérées ci-dessous. La collaboration de chaque entraineur est demandée afin de communiquer clairement ces informations à la personne responsable des inscriptions de chaque groupe.
- Les athlètes doivent obligatoirement avoir été inscrits avec leur meilleur temps prouvé effectué durant la période de qualification, lors d'une compétition sanctionnée par la Fédération de natation du Québec (ou un organisme affilié à la World Aquatics).
- Les preuves de temps sont exigées au moment de l'envoi des inscriptions. Seuls les temps de passage ayant fait l'objet d'une demande de temps de passage officiel sont acceptés. Les temps de passage affichés dans swimrankings ne sont pas des preuves de temps acceptables. Le temps de passage du

premier nageur d'un relais par genre (femmes et hommes) est accepté, mais celui d'un relais mixte n'est pas accepté.

- Aucune inscription sans temps (NT) ne sera acceptée pour les épreuves individuelles.

ÉPREUVES PAR ATHLÈTE

- Les athlètes peuvent s'inscrire à toutes les épreuves dans lesquelles ils ont réalisé les temps de qualification, jusqu'à un maximum de **8 épreuves individuelles**.

Épreuves bonus

- L'athlète qui a réussi de 1 à 5 temps de qualification dans des épreuves individuelles pourra s'inscrire à **5 épreuves individuelles maximum**.
- Tous les temps d'inscription qui ne satisfont pas les temps de qualification seront considérés comme des épreuves bonus.
- Les temps d'inscription des épreuves bonus doivent obligatoirement être prouvés et avoir été faits pendant la période de qualification.
- Les 400m et 1500m libre et le 400m QNI ne sont pas accessibles comme épreuves bonus.
- Les relais ne sont pas considérés comme épreuves bonus.

FORMAT DE LA COMPÉTITION

DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION

- La moitié des épreuves sera nagée en finale contre la montre et l'autre moitié sera nagée en préliminaires et en finales durant la compétition

Épreuves finales contre-la-montre	Épreuves préliminaires / finales
100m Libre	50m Libre
400m Libre	200m Libre
1500m Libre	100m Dos
50m Dos	50m Brasse
200m Dos	200m Brasse
100m Brasse	100m Papillon
50m Papillon	400m QNI
200m Papillon	
200m QNI	

- Tous les temps soumis en 50m seront convertis par le COMITÉ ORGANISATEUR (linéaire 2 %).
- Toutes les épreuves seront nagées senior du plus rapide au plus lent.
- Pour les épreuves finales contre la montre, il y aura une série la plus rapide par genre et par catégorie d'âge.
- Toutes les séries se nageront à un (1) seul athlète par couloir.

- Le règlement 3.1.1.1 ne s'applique pas : toutes les épreuves se nageront peu importe le nombre d'inscriptions.

Épreuve de 1500m :

- L'épreuve du 1500m est une épreuve finale contre la montre, nagée du plus rapide au plus lent.

MAILLOT DE BAIN

Tous les athlètes sont autorisés à nager avec le maillot de bain de leur choix lors de toutes les compétitions sanctionnées par la Fédération de natation du Québec. Il n'est pas nécessaire de déclarer le choix du maillot de bain au juge-arbitre si le tissu du maillot de bain est un textile à mailles ouvertes perméables et qu'il n'est pas raisonnablement considéré comme créant un avantage technique en termes de vitesse, de flottabilité ou d'endurance.

FINALES

- Il y aura une FINALE A et une FINALE B pour toutes les épreuves prévues au programme avec finales.

ÉPREUVES DE RELAIS

- Les relais se nageront senior, finales conte la montre, du plus lent au plus rapide.
- L'athlète ne sera pas autorisé à participer à un même relais (même numéro d'épreuve) dans des équipes différentes.
- Les clubs peuvent inscrire un maximum de deux (2) équipes de relais par catégorie d'âge pour le 4x50m libre mixte.
- Les membres d'une équipe de relais ainsi que l'ordre de départ doivent être inscrits avant le dernier échéancier pour les forfaits.
- Les noms et l'ordre des nageurs de relais peuvent être modifiés jusqu'à 30 minutes avant le début de la session.

Important : Dans le cas où la compétition serait jugée trop longue et compromettrait les normes logistiques, il sera demandé de plafonner le nombre d'inscriptions individuelles et de relais par club.

HORAIRE ET PROGRAMME

SESSIONS DU MATIN

ÉCHAUFFEMENTS: 7h30 à 8h20 - DÉBUT DES ÉPREUVES: 8h30

Vendredi 28 mars 2025			Samedi 29 mars 2025			Dimanche 30 mars 2025		
Femmes	**Épreuves**	Hommes	Femmes	**Épreuves**	Hommes	Femmes	**Épreuves**	Hommes
1	400m QNI (F)		11	200m libre (F)		23	400m libre*	24
	200m libre (H)	2		400m QNI (H)	12	25	100m brasse*	26
3	50m dos*	4	13	50m brasse	14	27	50m papillon*	28
5	200m brasse	6	15	200m papillon*	16	29	200m dos*	30
7	100m papillon	8	17	100m dos	18	31	100m libre*	32
	200m QNI (H)*	9	19	50m libre	20			
10	1500m libre (F)*		21	200m QNI (F)*				
				1500m libre (H)*	22			
						201-202-203	Relais 4x50m libre mixte*	

SESSIONS DE L'APRÈS-MIDI

ÉCHAUFFEMENTS: 16h00 à 16h50 - DÉBUT DES ÉPREUVES: 17h00

Femmes	**Épreuves**	Hommes	Femmes	**Épreuves**	Hommes
1	400m QNI (F)		11	200m libre (F)	
	200m libre (H)	2		400m QNI (H)	12
5	200m brasse	6	13	50m brasse	14
7	100m papillon	8	17	100m dos	18
			19	50m libre	20
101-103-105	Relais 4x50m QN*	102-104-106	107-109-111	Relais 4x50m libre*	108-110-112

- Les épreuves en rouge (*) seront nagées finales contre la montre
- Les épreuves en noir seront nagées en préliminaires et en finales

FORFAITS (ÉPREUVES INDIVIDUELLES ET RELAIS)

- À compter du jeudi 27 mars à 18 h, tous les forfaits et les modifications aux relais doivent être faits à partir du **formulaire en ligne seulement** : https://forms.monday.com/forms/8e20166089749495 1506ef3489b39f6e

	Vendredi 28 mars	Samedi 29 mars	Dimanche 30 mars
Session matin	À 18 h, le jeudi 27 mars	À 18 h, le vendredi 28 mars	À 18 h, le samedi 29 mars
Session après-midi	30 minutes **après la fin** du 200m QNI	30 minutes **après la fin** du 200m QNI	

PÉNALITÉS :

- Une pénalité de **25 $** sera appliquée pour tout forfait non déclaré dans la période autorisée, **tant dans la période du matin que la période des finales.**
- La même pénalité sera appliquée pour tout nageur qui ne terminerait pas sa course sans raison valable.
- La pénalité devra être payée sur place au comité organisateur sans quoi une facture aux clubs fautifs sera envoyée par le comité organisateur dans les jours suivant la compétition.
  ***Un non-paiement de la facture des pénalités pourrait compromettre la participation du club à une prochaine Coupe ou prochain championnat.**

TEMPS DE PASSAGE OFFICIEL

- Les demandes de temps de passage comme temps officiel devront être faites au bureau de l'administration, au plus tard au début de la session en question.

RÉSULTATS, CLASSEMENT ET RÉCOMPENSES

RÉSULTATS

- Les résultats en direct seront disponibles en ligne (lien à venir)
- Disponibles également via l'application SplashMe

POINTAGE ET RÉCOMPENSES

Les 20 premières positions, par genre et par catégorie d'âge, marqueront des points :

- Épreuves individuelles :
  - Position 1 à 10 : 60-56-52-50-49-48-47-46-45-44
  - Position 11 à 20 : 40-36-32-30-29-28-27-26-25-24
- Épreuves de relais
  - Position 1 à 10 : 120-112-104-100-98-96-94-92-90-88
  - Position 11 à 20 : 80-72-64-60-58-56-54-52-50-48

- Lors des épreuves nagées en finale contre la montre, c'est le classement final qui déterminera le pointage, indépendamment de la série dans laquelle l'athlète a compétitionné.

RÉCOMPENSES

- Les 3 premiers athlètes de chaque épreuve individuelle et de relais recevront une médaille (Or-Argent-Bronze).
- Équipe gagnante : une bannière sera remise à l'équipe qui aura cumulé le meilleur pointage.
- Esprit sportif : une bannière sera remise à l'équipe qui se sera démarquée par son esprit sportif à la suite d'un vote. Sont autorisés à voter :
    - Un(e) (1) entraineur(e) par club participant;
    - Le directeur ou la directrice de rencontre;
    - Jusqu'à 4 officiel(le)s tirés au sort, ayant pris part à l'intégralité des sessions de la compétition.
- Meilleur pourcentage d'amélioration : Une bannière sera remise à l'équipe ayant le meilleur pourcentage d'amélioration. Advenant une égalité dans le pourcentage totale d'amélioration, le club avec le plus grand nombre de résultats remportera la bannière.

CÉRÉMONIES PROTOCOLAIRES ET REMISES DES BANNIÈRES

- Les médailles seront remises selon les instructions fournies dans le bulletin technique.
- Les bannières seront remises à la fin de la session du dimanche.

PROCÉDURE D'INSCRIPTIONS

INSCRIPTIONS

- Le fichier des épreuves est disponible sur le site temporaire de la Fédération : Calendrier des compétitions
- Le fichier des inscriptions devra être déposé au lien suivant avant la date limite des inscriptions : https://forms.monday.com/forms/669b0ee1b962c7f434b475a9fceb6ab0?r=use1
- Il est de la responsabilité du club de vérifier la validité des données avant de déposer les inscriptions en ligne.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

- **17 mars 2025, 23h59**

FRAIS D'INSCRIPTION

- 16,45 $ (taxes incluses) de frais fixes de participation par athlète.
- 80,80 $ par nageur, incluant toutes les épreuves individuelles et de relais.
- Le paiement devra être fait en ligne ou remis au bureau de l'administration avant le début de la compétition :
    - par transfert bancaire – transit 30266, inst 815, compte 0703272
    - par virement interac – tresorier@gaminnatation.org, question « Quel est le nom du club? », réponse « GAMINNATATION », ajouter le nom de votre club dans les commentaires
    - par chèque (à l'ordre de GAMIN).

INSCRIPTIONS TARDIVES ET CHANGEMENTS AUX INSCRIPTIONS

Formulaire en ligne seulement (lien à venir) :

- Après le 17 mars 2025
  - Les frais totaux d'inscription pour inscriptions tardives d'un athlète ou d'un club seront facturés **au double du tarif régulier.**
  - **Un athlète inscrit après le 17 mars 2025 devra obligatoirement avoir obtenu son temps de qualification durant la période de qualification se terminant le 17 mars 2025.**
  - **Chaque changement** autre que des retraits/forfaits déclarés sur des inscriptions déjà soumises sera chargé 25 $ (ajout d'épreuve, changement de temps d'inscription, etc.)

- Après le 24 mars 2025
  - Il sera encore possible d'inscrire un club ou un athlète, cependant les frais d'inscription **seront triplés.**
  - **Un athlète inscrit après le 17 mars 2025 devra obligatoirement avoir obtenu son standard de qualification durant la période de qualification se terminant le 17 mars 2025.**
  - **Chaque changement** autre que des retraits/forfaits déclarés sur des inscriptions déjà soumises sera chargé 50 $ (ajout d'épreuve, changement de temps d'inscription, etc.)

À partir du jeudi 27 mars à 18 h, aucun ajout ou changement ne sera accepté, les inscriptions sont considérées comme définitives.

Rappel – seules les performances réalisées entre le 1er septembre 2023 et le premier délai d'inscriptions le 17 mars 2025 seront considérées comme temps d'inscriptions valides. Les temps réalisés en dehors de la période de qualification ne seront pas considérés.

**Pénalités pour défaut d'inscription*

- Pour un athlète non inscrit conformément dans une catégorie admissible dans le site national d'inscription et ayant participé à une compétition :
  - Le club d'appartenance de l'athlète aura l'obligation de l'inscrire dans la catégorie appropriée dans les 5 jours suivants **et** une pénalité de 50 $ par nageur fautif sera envoyée au club.
  - Le comité organisateur ayant accepté dans son événement un athlète non-inscrit recevra une pénalité de 100$ par athlète fautif.
- Pour un athlète ayant participé à une compétition en étant inscrit dans une catégorie inappropriée :
  - La Fédération procèdera à son changement de statut au moment où elle reçoit le rapport de validation de Natation Canada. L'athlète sera inscrit comme athlète compétitif.
  - Des frais administratifs de 20 $ seront facturés par la Fédération pour le changement de catégorie.

HÉBERGEMENT

Un tarif de groupe a été négocié avec le **Grand Times Hotel Blainville Mirabel**, situé au 88, rue Jean-Guyon, Blainville (Québec) J7C 3W1. La réservation doit être faite par téléphone avec le code de groupe **GAMIN2703**.

MESURES D'ADAPTATION POUR LES ATHLÈTES S/sourds et les malentendants

Cette compétition prévoit les mesures d'adaptation suivantes pour les athlètes S/sourds et malentendants : https://www.swimming.ca/wp-content/uploads/2024/02/Nageurs-Ssourds-et-malentendants-fevrier-2024.pdf

1. Instruction non verbale assurée par une *personne de confiance
2. Une lumière stroboscopique (si applicable)
3. Signaux manuels donnés par le starter/juge-arbitre ou autre personne

Les clubs doivent communiquer leur besoin d'adaptation au directeur de rencontre avant la date limite des inscriptions. Le personnel de soutien doit être inclus dans le fichier d'inscriptions.

*Notez que la personne de soutien doit avoir un statut « Enregistré » en tant que personnel de soutien avec Natation Canada, sinon son accès sera refusé.

PHOTOGRAPHIE/VIDÉOGRAPHIE

Par souci de minimiser les risques, toutes les photos et vidéos prises lors des compétitions sanctionnées par la FNQ, qu'elles soient prises par un photographe ou vidéographe professionnel, un spectateur, le personnel de soutien de l'équipe ou tout autre participant, doivent respecter les normes de décence généralement acceptées. En aucun cas, les appareils photo ou autres dispositifs d'enregistrement ne sont autorisés dans la zone située immédiatement derrière les blocs de départ pendant les départs en entrainement ou en compétition, ou dans les vestiaires, les salles de bain ou toute autre zone d'habillage.

Tous les détails de la procédure relative à la photographie et à la vidéographie sont disponibles ICI.

Merci de votre collaboration au maintien de la propreté du bord de la piscine et des vestiaires. Au plaisir de vous accueillir!

Bonne compétition

Profitez du programme de *Choice Hotel*
Numéro d'identification client # **00622380**

CHOICE HOTELS CANADA™

Ascend Hotel Collection · Comfort · Comfort Suites · Sleep Inn · Quality · Clarion · MainStay Suites · Suburban · Econo Lodge · Rodeway Inn · Choice privileges Rewards

speedo

PRATIQUES ÉCORESPONSABLES

Événements de la Fédération de natation du Québec

Optez pour les transports durables tels que le transport en commun, le vélo ou la marche.

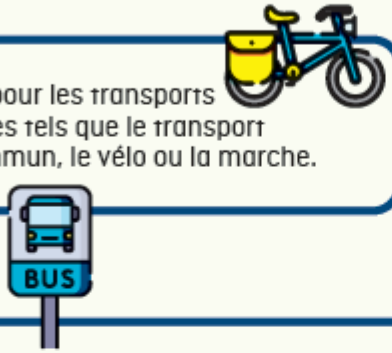

Si vous résidez loin de l'événement, préférez le covoiturage ou encore informez-vous auprès de la Fédération afin de savoir s'il existe un service de navette prévu dans votre secteur.

Si vous avez à louer un hébergement, assurez-vous que celui-ci soit situé près de l'événement ou d'un transport en commun.

Apportez votre gourde d'eau ou autre contenant réutilisable pour les boissons. Évitez les contenants de verre.

Adoptez une attitude responsable quand à votre gestion des déchets (zéro déchet, Sans trace Canada)

Dans la mesure du possible, évitez les collations enveloppées individuellement.

Repérez les îlots de tri sur le site.

Si cela est nécessaire, informez-vous auprès de la brigade verte afin de connaître les consignes de tri.